

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre,

N°23.05.35

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Madame Amapola VENTRON,

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Conseil Syndical : 11 décembre 2023

Présents	10
Pouvoirs	2

MEMBRES PRESENTS : Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Robert CANAMAS, Joseph CASSARO, Isaac HASSINE, Corinne LE MEUT, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI Sylvie SOUCHON et Christian TANTI.

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRÈS
DE L'ÉTAT AU TITRE
DE LA DSIL - ANNEE
2024

POUVOIRS : Richard MALLIÉ à Philippe ARDHUIN et Dominique VALÉRA à Robert CANAMAS.

Madame la Présidente expose,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le dispositif d'aide de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

Vu l'intégration en cours du système d'information de la mairie de Cabriès aux infrastructures informatiques mutualisées et sécurisées du SIGV,

Considérant la nécessité de rationaliser et de sécuriser les données et les applications informatiques de la mairie de Cabriès, le SIGV a le projet d'étendre la capacité de son système de Plan de Continuité d'Activité (PCA) informatique, afin d'y accueillir le système d'information de la mairie de Cabriès,

Madame la Présidente propose aux membres du syndicat de solliciter l'Etat afin de bénéficier d'une subvention.

Le plan de financement de ces dépenses s'établit comme suit :

Etat	70 % Maxi	42 000,00 € HT
SIGV	30 % Mini	18 000,00 € HT
TOTAL	100 %	60 000,00 € HT

Il est demandé aux membres du syndicat :

- **D'autoriser** le syndicat à solliciter une subvention à hauteur de 42 000 € HT auprès de l'état au titre de la DSIL- année 2024.
- **D'autoriser** la Présidente du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat à signer tous les documents afférents à ce dossier.

LE COMITÉ SYNDI
Où l'exposé de Madame la Présidente
Après avoir délibéré à l'unanimité

Autorise le syndicat à solliciter une subvention à hauteur de 42 000 € HT auprès de l'état au titre de la DSIL- année 2024.

Autorise la Présidente du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à Simiane-Collongue, Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.




Amapola VENTRON,
Présidente

Certifiée exécutoire par la
Présidente, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le : et de la
publication le :

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	23_05_35
Objet :	23.05.35 Demande subvention DSIL 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-18 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	013-241300425-20231218-23_05_35-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20231218-23_05_35-DE-1-1_0.xml	text/xml	855 o
Document principal (Délibération) Nom original : 23.05.35 Demande subvention DSIL 2024.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20231218-23_05_35-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	559.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	22 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	22 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 décembre 2023 à 16h18min45s	Reçu par le MI le 2023-12-22